



CAISSE DES ECOLES

Accusé de réception en préfecture
091-269101531-20230413-CE-DEL-2023-08-DE
Date de télétransmission : 20/04/2023
Date de réception préfecture : 20/04/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES

Séance du 13 AVRIL 2023
CE-DEL-2023-08

OBJET : Budget primitif 2023.

L'an deux mille vingt trois, le 13 Avril, à 17h00, le comité de la Caisse des Ecoles dûment convoqué s'est réuni à la Maison de l'Enseignement, sous la présidence de Mme Marie-Claude GIRARDEAU, Vice-Présidente.

Etaient présents : Mme Marie-Claude GIRARDEAU, Mme Paola LEROY, Mme Sabah AÏD, Mme Nathalie PABOUDJIAN, Mme Mariam SY, Mme Corinne DREANO (représentante de l'Education Nationale), Mr Joël NOLLEAU, Mme Inès BERMUDEZ, Mme Emilie ANDRE.

Etait absent représenté : Mr Franck MARLIN représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU,

Etaient absents excusés: Mr Fouad EL M'KHANTER, Mme Emmanuelle ROYERE, Mme Fatos KEBELI, Mme Elodie SORTON, Mme Khadija ET-TAÏB,

Le comité d'administration de la Caisse des Ecoles,

Vu le Code de l'Education,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Caisse des Ecoles du 1er avril 2019,

CONSIDERANT la teneur du rapport portant sur les orientations budgétaires 2023,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Adopte le budget de l'exercice 2023 s'élevant à la somme de 666 624,96 euros en fonctionnement tant en recettes qu'en dépenses et de 114 721,61 euros en investissement tant en recettes qu'en dépenses.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits et ont signé les membres présents.

Marie-Claude GIRARDEAU
Vice-Présidente de la Caisse des Ecoles
CAISSE DES ECOLES
Essonne